

Saint-Vinnemer

Tanlay

Commissey



Commune de TANLAY

*Les trois villages*

# Le Grand Tambour

Bulletin d'informations municipales de Tanlay - n°4

Année  
2024

Découvrez  
la quatrième  
édition du  
Grand Tambour !

Décembre 2024



**Directeur de la publication :** Éric Delprat

**Rédactrice en chef :** Chantal Lemoine

**Comité de rédaction :** Françoise Griffon,  
Isabelle Mignon, Éliane Polidore,  
Déborah Troissin, Caroline Yvois

**Service communication :**

Mairie de Tanlay - 89430 Tanlay  
Tél. : 03 86 75 71 56

**Graphisme et mise en page :**

Florence Boukellal à Auxerre

**Impression :** EG Imprimeur à Maillot



Commune de TANLAY

Bulletin d'informations  
municipales de Tanlay

***Le Grand Tambour***

# Les Associations et autres de nos villages

## **Bibliothèque Municipale**

permanences le mercredi de 15h à 17h  
et le samedi de 10 h à 12 h

## **Foyer Rural de Tanlay**

Président : Pierre TRIDON - tél. : 06 38 69 10 34

## **Foyer Rural de Tanlay section Gym**

Présidente : Danielle TRUCHOT - tél. : 03 86 75 71 72

## **Foyer Rural de Tanlay section Football**

Président : Pierre TRIDON - tél. : 06 38 69 10 34

## **Foyer Rural de Tanlay section Tennis**

Président : Christophe DONADA - tél. : 03 86 75 76 72

## **Foyer Rural Tanlay Organisation**

Contact à venir

## **Comité des fêtes de Commissey**

Présidente : Catherine OUVRARD - tél. : 03 86 75 79 33

## **Comité des fêtes de Saint-Vinnemer**

Président : Ludovic DROUET - tél. : 06 26 09 20 07

## **Les Parents Décollent (Association des Parents d'Elèves)**

Président : Rémi GONZALES - tél. : 06 74 36 01 59

## **Ici et Là (Association)**

Président : Jacky VIEUX - tél. : 09 53 67 45 02

## **Golf du Château de Tanlay**

Directeur : Olivier DRAVET - tél. : 03 86 75 72 92

## **Amicale Saint-Joseph de Tanlay**

Présidente : Anne-Sophie MORIN - tél. : 06 07 84 50 50

## **L'Atelier Patchwork**

Contact : Danièle THIS - tél. : 06 28 15 96 47

## **Société de Chasse de Commissey**

Présidente : Camille DELORD - tél. : 06 01 47 22 28

## **Société de Chasse communale de Saint-Vinnemer**

Président : Jean-Baptiste QUINTON - tél. : 06 20 95 50 46

## **Amicale de chasse de Saint-Vinnemer**

Président : Philippe GARNIER - tél. : 06 86 70 40

## **Société de Chasse de Tanlay**

Président : Thierry AMIOT - tél. : 03 86 75 75 48

## **Club de pétanque de Saint-Vinnemer**

Président : Damien POTTIER - tél. : 06 08 16 16 22

## Sommaire

Le mot du maire et des maires déléguées .....	4
État civil .....	5
Conseil municipal .....	6
Infos-communes .....	8
Les associations de nos villages .....	9
Saison 2024 au château de Tanlay .....	14
Église Saint-Sylvestre : une restauration réussie .....	16
Rétro : se souvenir du passé .....	18
Noël pour le plaisir de découvrir et s'amuser .....	22



## Le mot du Maire et des maires déléguées

**Nous voici fin 2024 et enfin les dossiers denses de par leur préparation, puis le temps d'attente pour obtenir les subventions, sont arrivés à terme, nous permettant de démarrer les travaux de rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment de la mairie, salle de classe et bibliothèque.**

*Début 2025, les premiers coups de masse, les bruits de scies et de perceuses résonneront enfin.*

*À Saint-Vinnemer, le jardin-verger à l'emplacement de l'ancienne Manchisterie va commencer aussi à prendre forme.*

*Tout au long de l'année 2025, nous vous ferons part de l'évolution de ces chantiers.*

*Comme vous l'avez certainement entendu, les mesures souhaitées par le gouvernement pour réduire les dépenses publiques, impacteront les finances des collectivités, limitant certains projets.*

*Nous n'aurons de cesse de demeurer très attentifs au budget de la commune.*

*Avec le dérèglement climatique, nous ne sommes pas à l'abri d'un hiver froid, pluvieux, venteux et neigeux.*

*Comme vous le savez dorénavant, il appartient à chaque riverain d'entretenir son trottoir.*

*Cela passe principalement par le désherbage, le ramassage des feuilles et le déneigement.*

*Ces tâches ne vous font certainement pas rêver...*

*Cependant, nous espérons que nos trois villages joliment décorés et animés par les bénévoles des associations pour les fêtes de fin d'année, vous feront chaud au cœur.*

*Nous les remercions de manifester autant d'attention au bien-être de leurs concitoyens, toujours dans la bonne humeur. N'hésitez pas à les rejoindre !*

**Nous vous souhaitons de passer  
une excellente fin d'année !**

**Éric Delprat,  
Caroline Yvois,  
Dominique Gallet**

# État civil du 01/11/2023 au 31/10/2024

## Naissances

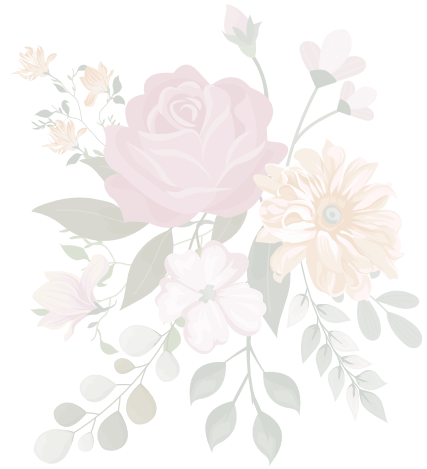
### Tanlay

- Léo RAVERAT né le 05/02/2024

## Parrainage civil

### Saint-Vinnemer

- Nathan VEYRAT baptisé le 15/06/2024



## Mariages

### Tanlay

- Philippe CALLOIX et Pamela RODRIGUEZ le 13/07/2024
- Jacky BEAU et Sylvette MORTAGNE le 24/08/2024
- Romain CHARRUE et Emmanuelle MAGNIEN le 14/09/2024

### Saint-Vinnemer

- Ludovic, Daniel, Marcel DROUET et Ludivine DURKALEK le 25/02/2024

## Décès

### Tanlay

- Ghislaine GIRARD épouse DESCLOITRES le 03/11/2023
- Christian SOUCHEZ (Maison St-Joseph) le 15/11/2023
- Claude BRULEY (Maison St-Joseph) le 27/11/2023
- Odette ROLLAND Vve COQUARD (Maison St-Joseph) le 17/01/2024
- Janine CORNET Vve LACAES (Maison St-Joseph) le 20/01/2024
- Jean-Pierre DUMONS le 22/01/2024
- Marc MOREAU (Maison St-Joseph) le 27/01/2024
- André MIGAUX le 14/02/2024
- Danièle FERNANDEZ Vve LOPEZ (Maison-St Joseph) le 18/02/2024
- Thierry ROMANET le 28/02/2024
- Josette BRAGAZZA Vve FARGEAS (Maison St-Joseph) le 24/03/2024
- Jacques GAUFFRIAU (Maison St-Joseph) le 03/04/2024
- Nicole DESCHANG Vve DELPRAT le 21/04/2024
- Dominique BARBEAU le 10/05/2024
- Jean KLEIN (Maison St-Joseph) le 07/06/2024
- Ernest NICOLAU (Maison St-Joseph) le 23/06/2024
- Michèle PRIGNOT (Maison St-Joseph) le 30/06/2024
- Josette MIEGE (Maison St-Joseph) le 18/08/2024
- André MAGNIEN (Maison St-Joseph) le 09/10/2024



Photo © Xavier Morize

### ■ Décision modificative n°1/2024 Budget Principal Tanlay

Les études en vue des travaux relatifs à la mairie de Tanlay ne peuvent s'imputer comme initialement prévu au c/21311, elles ne seront rattachées à ce compte qu'une fois les travaux effectués. À ce jour, ces études doivent être imputées au c/2031. Pour ce faire, sur proposition de Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint, le conseil municipal décide des modifications budgétaires suivantes :

- En dépenses d'investissement :  
Article 21311/chapitre 021 : - 50 000,00 €
- En dépenses d'investissement :  
Article 2031/chapitre 020 : + 50 000,00 €

### ■ Décision modificative n°1/2024 - Budget annexe eau et assainissement Tanlay

Suite à une modification d'imputation intervenue en 2023 sur la nomenclature M4, le reversement à l'agence de l'eau de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau auparavant imputée au c/6378 doit s'effectuer cette année au c/701259.

Pour ce faire, la décision modificative budgétaire suivante est actée :

- En dépenses d'investissement :  
Article 6378 /chapitre 063 : - 15 000,00 €
- En dépenses d'investissement :  
Article 701259 / chapitre 070 : + 15 000,00 €

### ■ Tarif des affouages pour l'année 2024 / 2025

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint rappelle à l'assemblée municipale les différents tarifs appliqués pour une portion d'affouage

ces dernières années.

Le Conseil Municipal décide de maintenir le tarif à 45 euros la portion pour l'année 2024-2025 sur chacune des trois communes associées.

### ■ Recensement de la population : définition des modalités de rémunération

Pour le recensement 2025 qui se déroule du 16 janvier 2025 au 15 février 2025, il convient de fixer les modalités de rémunération des agents recenseurs. Une rémunération forfaitaire est proposée.

Le Conseil Municipal dit que les agents recenseurs seront rémunérés forfaitairement soit :

- Pour le district de Commissey : 610,00 euros brut.
- Pour le district de Saint Vinnemer : 760,00 euros brut.
- Pour les deux districts de Tanlay : 1 290,00 euros brut.

### ■ Contrat APAVE - Contrôle technique bâtiment - Rénovation thermique de la Mairie de TANLAY

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint présente à l'assemblée municipale le contrat proposé par l'APAVE concernant le contrôle technique du bâtiment mairie à Tanlay pour la durée des travaux.

Le Conseil Municipal, accepte le contrat établi par l'APAVE, pour un montant de 7 150,00 € HT soit 0,87 % du montant total des travaux estimé à 821 000,00 €.

### ■ Contrat APAVE - Attestation réglementaire handi- capés après travaux

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint présente le contrat proposé par l'APAVE concernant l'attestation réglementaire handicapés, après travaux du bâtiment mairie à Tanlay et ce pour un montant de 250,00 HT.

Le Conseil Municipal accepte le contrat établi par l'APAVE.

### ■ Convention maîtrise d'ouvrage avec Voie Navi- gable de France (VNF)

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint informe l'assemblée municipale du projet de convention de participation entre VNF et la commune portant transfert de la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux de défense de berges sur la rive droite du canal à Tanlay. Pour un montant global des travaux de 70 782,10 € HT, VNF et la commune financent chacune la moitié des travaux soit 35 391,05 € HT.

Le Conseil Municipal accepte la convention de mise en superposition de gestion d'une partie du Domaine Public Fluvial, situé à Tanlay du PK 52,702 au PK 52,954 rive droite.

### ■ **Contrat DAJAC – Maintenance défibrillateurs**

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint présente à l'assemblée municipale le contrat proposé par la société DAJAC SECURITY, concernant la maintenance des défibrillateurs installés sur les trois villages.

Le Conseil Municipal accepte ce contrat établi pour un montant de 103,00 € HT par an et par défibrillateur.

### ■ **Taxe foncière sur les propriétés bâties - exonération en faveur des immeubles situés en ZFRR (Zone France Ruralités Revitalisation)**

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint expose les dispositions de l'article 1383 K du code général des impôts permettant au conseil municipal d'instaurer l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties dont peuvent bénéficier les immeubles situés en ZFRR mentionnées aux II et III de l'article 44 quinquies A du code général des impôts et rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises prévue à l'article 1466G.

Le conseil municipal accepte d'instaurer l'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties situés en ZFRR et rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération de cotisation foncière des entreprises et charge le 1<sup>er</sup> adjoint de notifier cette décision aux services préfectoraux.

### ■ **Exonération ZFRR des médecins, auxiliaires médicaux et vétérinaires**

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint expose les dispositions de l'article 1464 D du code général des impôts permettant au conseil municipal d'exonérer de cotisation foncière des entreprises, les médecins, auxiliaires médicaux ou vétérinaires, pour une durée qui ne peut être ni inférieure à deux ans ni supérieure à cinq ans, à compter de l'année suivant celle de leur installation. Le conseil municipal précise que la décision du conseil peut concerner une, plusieurs ou l'ensemble des catégories de praticiens concernés.

Le conseil municipal décide d'exonérer de cotisation foncière des entreprises : les médecins, les auxiliaires médicaux, les vétérinaires et fixe la durée de l'exonération à 5 ans.

### ■ **Convention de mise à disposition d'un service commun pour l'instruction des actes d'urbanisme avec la CCLTB**

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint informe que pour la continuité du service mutualisé « ADS » : application du droit des sols, il

est nécessaire de délibérer afin d'adopter la convention de mise à disposition d'un service commun pour l'instruction des actes d'urbanisme avec la CCLTB. Il rappelle que le service mutualisé ADS consiste en la mise à disposition d'un service instructeur afin de procéder à l'instruction des actes relatifs à l'affectation du droit des sols :

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Permis de démolir
- Certificat d'urbanisme opérationnel
- Permis d'aménager
- Certificat d'urbanisme d'information
- Contrôle de la conformité des travaux (Appui juridique et technique)

Cette convention est établie pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction et entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025

Le Conseil Municipal accepte la convention de mise à disposition d'un service commun pour l'instruction des actes d'urbanisme avec la CCLTB.

### ■ **Participation au financement de la prévoyance et de la protection sociale complémentaire du personnel communal dans le cadre de contrats labellisés.**

Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint rappelle à l'assemblée municipale les délibérations des 02/10/2012, 19/12/2012 et 14/09/2021 relatives à la participation au financement de la prévoyance et de la protection sociale complémentaire du personnel communal. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la participation versée aux agents sera sur la base d'un montant et non plus d'un pourcentage.

Le Conseil Municipal accepte de continuer à participer au financement de la protection sociale complémentaire des agents communaux (en matière de prévoyance et de complémentaire santé) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 dans le cadre de contrats labellisés, dit que la participation sera versée mensuellement directement à chacun des agents dans la limite du montant individuel des contrats auxquels ils adhèrent et au prorata du temps de travail effectué au sein de la collectivité et fixe les montants forfaitaires de participation :

- 150,00 € maximum de participation de la collectivité pour la prévoyance,
- 150,00 € de participation de la collectivité pour la protection sociale complémentaire.

# Infos-communes

## Recensement de la population du 15/01/2025 au 16/02/2025



### Le recensement de la population, c'est utile !

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. Ses résultats déterminent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

En y répondant, vous permettez aux collectivités d'ajuster l'action publique aux besoins de tous, en matière **d'équipements collectifs** (écoles, maisons de retraite) ou de **transports à développer**.

### Le recensement de la population, c'est sûr !

Les questionnaires du recensement ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Ils sont destinés à l'INSEE et serviront à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche.

**Votre nom, votre prénom et votre adresse sont nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli, ni doublon dans les données du recensement.**

Les noms et prénoms seront supprimés de nos fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

**Les traitements de données personnelles mis en œuvre par l'INSEE à des fins statistiques sont conformes au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés.**

## Comment se déroule la collecte du 15 janvier au 16 février 2025 ?



### Qui réalise la collecte ?

Ce sont les agents recenseurs qui sont chargés de la collecte. Recrutés par la commune, ils possèdent une carte d'agent recenseur.

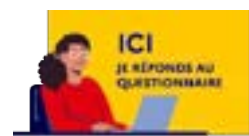
### Comment se déroule la collecte ?

L'agent recenseur dénombre les habitants et les logements. Il leur remet ensuite une notice internet ou, à défaut, des questionnaires papier par dépôt dans les boîtes aux lettres ou en main propre. Il récupère les questionnaires complétés par les habitants, en ligne ou en version papier. Il relance les ménages n'ayant pas répondu à la date convenue.

#### Recensement par internet :

C'est le mode privilégié. L'agent recenseur remet une notice internet aux ménages avec les indications de connexion sur le site

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



ou directement par « QR code », avec un code d'accès et un mot de passe à usage unique.

Le questionnaire doit être renseigné dans un délai de 2 à 3 jours.

#### Recensement papier :

Dans le cas où la réponse par internet n'est pas possible, l'agent recenseur remet aux habitants une feuille de logement (FL) et autant de bulletins individuels (BI) que d'occupants du logement. Il récupère les documents remplis sur rendez-vous 2 à 3 jours plus tard.

En cas de difficulté à remplir les questionnaires et à la demande de l'habitant, l'agent recenseur peut proposer son aide.





# Les associations de nos villages

## La kermesse de Tanlay

### Traditionnelle kermesse à Tanlay.



Comme tous les ans depuis des décennies, le parc du château est mis à disposition pour accueillir la kermesse le dernier dimanche de juillet. Un évènement très attendu et qui a permis aux petits et aux grands de se retrouver dans ce lieu remarquable avec en invité surprise le soleil.

De nombreuses activités étaient proposées : concours de tir à la carabine, stands de livres, de vêtements, de bijoux d'occasion ou de brocante, chamboule-tout, pêche

à la ligne, vente de linge de maison et de plantes vertes. Toutes ces animations ont été très prisées.

L'occasion de se faire plaisir, tout en faisant une bonne action, les bénévoles de la kermesse allant à la maison de retraite et la paroisse de saint Robert en Tonnerrois. La toujours appréciée buvette, agrémentée de crêpes et gaufres, a permis à chacun de se retrouver et d'échanger au son de l'accordéon. En clôture de ce bel après-midi, le tirage au sort de la tombola où tous les tickets étaient gagnants.

**Cette belle édition 2024 n'aurait pu avoir lieu sans l'aide des nombreux bénévoles de l'amicale qui sous la présidence de Jean- Louis Barthelémy œuvrent année après année à cette traditionnelle fête.**

Jean-Louis a décidé qu'il était temps, après plus de vingt ans de bons offices, de passer la main de ce poste administratif à Anne-Sophie Morin. Il va sans dire que ce passage de flambeau se fait dans la continuité et déjà l'ensemble des bénévoles réfléchissent à la prochaine édition 2025 qui marquera le 70ème anniversaire de son existence.

« Il faut que tout change pour que rien ne change » \*

**Anne-Sophie MORIN**

\*phrase extraite du film le guépard de Visconti

## Les parents décollent

Cette année 2025 a été l'année de l'aboutissement pour l'association « Les parents décollent » ! Un peu plus de 3 ans après avoir changé de bureau, nous avons pu finir la transformation de l'association, afin d'intégrer davantage les collectivités dans notre budget, puis de modifier nos actions en les rendant plus écologiques (par exemple, disparition des cadeaux en plastique et mise en place d'éco cups et d'activités en bois lors de la kermesse) et pédagogiques (livres et jeux plus cérébraux offerts à Noël et lors de la kermesse).

**Nous avons pu aussi soutenir, à la fois financièrement et humainement, encore plus de sorties et activités scolaires, grâce à l'implication du personnel enseignant et de l'association, ce qui a abouti à des voyages et sorties pour toutes les classes de l'école.**

Nous sommes également fiers d'avoir pu contribuer à la Kermesse 2024, les enfants ayant été acteurs d'un superbe spectacle sur le thème des jeux olympiques.

Nous avons à cœur de continuer sur cette lancée en finançant et accompagnant encore plus l'école dans ces démarches, et, bien évidemment, en restant auprès du personnel enseignant pour organiser le spectacle de Noël 2024 (actuellement prévu le 6 décembre 2024) et la Kermesse en juin 2025.

Notre prochaine assemblée générale sera l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et un point sur les prochains projets, notamment la "Capsule Temporelle" qui a déjà plus de 5 ans (la première édition avait été faite en Mai-Juin 2020) et qui devra donc être renouvelée en Juin 2025, un cycle scolaire complet s'achevant à nouveau.

**En tant que président de l'association, je tiens à remercier les membres du bureau pour leur implication sans faille, au service des enfants de l'école, ainsi que les parents qui nous ont aidés tout au long de l'année. Leur soutien, et leur présence, nous sont précieux.**

**Bon début d'année scolaire à tous,**

**Rémi GONZALEZ**

## Foyer Rural Tanlay Organisation

Dans des conditions idéales, la 18<sup>e</sup> édition du trail aura rassemblé cette année près de 550 coureurs et 65 marcheurs.

**Une Journée record avec également des nouveaux coureurs et randonneurs mais aussi de nouveaux bénévoles venus du tonnerrois.**

Une journée qui mobilise 80 bénévoles dont une vingtaine sur site le dimanche. Chacun a donné le meilleur et cette édition reste dans la mémoire collective.

**Un grand merci à tous, sportifs, bénévoles et sans oublier nos partenaires et le comité d'organisation qui s'active toute l'année.**



Photos © FRTO, Marie-Georges Stavelot, Christophe Crauland



### **Quelles perspectives pour 2025 ?**

Pour maintenir le dynamisme du FRTO, il a été jugé opportun et nécessaire de disposer d'une nouvelle organisation. Une association de type collégiale, autour d'un responsable légal, sera soumise prochainement au vote lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Courant mars, nous tiendrons notre Assemblée Générale Ordinaire pour la présentation du programme et le partage d'un moment festif avec nos bénévoles (21 mars 2025).

D'ors et déjà, retenons le dimanche 7 septembre pour la 19<sup>e</sup> édition du trail !

**Bonnes Fêtes de fin d'année,**

**L'équipe du FRTO**

## Comité des fêtes de Saint-Vinnemer

Chers habitants des 3 villages,

**C'est avec plaisir et l'envie de continuer à tous nous divertir que le bureau du Comité des Fêtes de Saint-Vinnemer a été renouvelé au mois de septembre.**

Le flambeau a été repris par une équipe de six personnes : Ludovic Drouet (président), Déborah Troissin (trésorière), Ludivine Drouet (secrétaire), Christine Fagiolini (trésorière adjointe) et deux autres membres actifs.

**Nous tenons à remercier vivement Santiago Bedini et Cécile Pujol qui ont vaillamment maintenu l'association durant ces deux dernières années.**

Une Assemblée Générale Extraordinaire a eu lieu le 18 Octobre, présentant ce nouveau bureau ainsi que les projets de fin 2024 et début 2025.

Le Jeudi 31 Octobre, le village de Saint-Vinnemer s'est révélé des plus effrayants : une soixantaine de petits et grands monstres, assoiffés de friandises, ont déambulé avec leurs lampions et ont toqué à pas moins de 50 maisons qui ont ouvert leurs portes.

Le défilé s'est prolongé avec une sanglante collation à la petite classe de St-Vinnemer jusque tard dans la soirée. Un grand merci à tou.te.s les participant.e.s.

Le vendredi 20 décembre, une surprise attendra tous les enfants de l'école de Tanlay qui prennent le bus et dont la descente s'effectue à partir de St-Vinnemer jusqu'au bout du circuit !



Pour ceux qui le souhaitent, les festivités de Noël continueront dans la cour de l'ancienne école avec la présence du Père Noël (espace photographie dédié), le traditionnel vin chaud (et chocolat chaud !) accompagné de quelques pâtisseries ainsi qu'un espace Contes pour enfants.

Fin mai 2025, un concours de pétanque sera organisé. La date exacte sera communiquée ultérieurement.

Tadaaa ! À vos agendas ! Vous pouvez noter dès à présent que l'association organise un Apéro- Concert le Samedi 28 Juin 2025 sur le port de St-Vinnemer, en compagnie du groupe Noise Gate, avec restauration et buvette sur place.

Bien que nous ne soyons pas à court d'idées, nous sommes ouverts à toutes propositions d'activités, animations, ateliers... N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, envies de projets. Contactez-nous et accompagnons-nous dans cette nouvelle aventure ! Toute aide bénévole est toujours la bienvenue.

**Vous pouvez d'ailleurs nous suivre via la page Facebook Comité des Fêtes de St Vinnemer et nous joindre à [sortir.stvinnemer@gmail.com](mailto:sortir.stvinnemer@gmail.com).**

***Nous vous attendons nombreuses et nombreux lors des diverses activités et manifestations proposées et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.***

**Le Comité des Fêtes de Saint-Vinnemer.**

## Un petit mot du ballon rond

La saison pour nos seniors a commencé depuis 2 mois désormais.

Les résultats sont en accord avec l'attente espérée, c'est à dire le maintien dans cette 2<sup>e</sup> division de district.

Ne crions néanmoins pas victoire trop tôt car il reste encore de nombreux matchs.

On notera la belle victoire en championnat face à Coulanges à domicile, un des favoris du groupe avec Vermenton. Actuellement (début novembre) le FRT est 5<sup>e</sup> sur 12 de son groupe.

Concernant nos partenaires et sponsors, à partir du 1<sup>er</sup> janvier le club relancera sa campagne d'adhésion.

D'autre part, pas encore de date précise mais le repas de Noël du club est prévu en cette fin d'année comme chaque saison, certainement à la salle des fêtes de St Vinnemer.

Concernant les équipes U9-U11-U13, plusieurs matchs amicaux sont à mettre à leurs actifs donnant satisfaction aux responsables jeunes que sont Antonin et Tristan.

Ces 3 équipes repartent de l'avant cette saison encore et défendront les couleurs de FRT en essayant de continuer leur progression et confirmer les performances des années précédentes.

Les premiers matchs officiels jeunes ont débuté le week-end du 2 novembre.



Vous pouvez continuer de nous suivre grâce à notre page Facebook FR.Tanlay Football qui vous tiendra au courant de l'actualité du club.

**À toutes et tous , de la part de l'ensemble du FRT, bonne fin d'année et fêtes de fin d'année 2024 !**

**Pierre Tridon**



## Gymnastique volontaire de Tanlay

La section gymnastique volontaire de Tanlay a repris ses cours de gym depuis le 15 septembre dans la salle communale de Tanlay. Ces cours, donnés par une animatrice diplômée, sont ouverts à tout le monde, et dans une bonne ambiance conviviale.

Pour cette année il y en a encore un peu de place donc vous pouvez venir nous rejoindre. Vous avez droit à deux séances gratuites d'essai.

Ces séances de gym sont faites pour entretenir notre forme, ou la retrouver, avec des renforcements musculaires, assouplissements, travail de la mémoire et de l'équilibre...

Cette association est affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) dépendant du Comité Départemental d'Auxerre (CODEP).

Incluant la licence et l'assurance, cotisation annuelle de 95 € pour une séance par semaine et 110 € pour deux séances par semaine.

### Horaires des cours :

- lundi de 19h à 20h Pilates
- Mercredi de 10h à 11h gym seniors et d'entretien
- Jeudi de 19h à 20h gym adultes

Pour tous renseignements : 06 79 44 00 67.

Danielle Truchot

## Comité des fêtes de Commissey

« Seule avec mon iPad, je suis bien tranquille. Je ne m'ennuie pas, au contraire : jouer, follower, recevoir des mails, des vidéos en replay. Je ne regrette pas ces moments où il fallait se rassembler avec des gens autour d'une table pour manger des heures durant, en causant, en riant, parfois même en chantant ou en jouant à plusieurs. »

**Autres temps, autres mœurs...**

**Le Comité des fêtes de Commissey, au risque de paraître passéiste, ose proposer de se retrouver pour différentes occasions, en espérant susciter l'intérêt du plus grand nombre.**

**Ainsi :**

- Deux Concours de belote sont organisés : Dimanches après-midi 24 Novembre 2024 et 13 Avril 2025
- Convocation pour la mise en place des décors et sapins sur la place de la Mairie, et devant l'église pour la fin de l'année
- Dimanche midi 15 Décembre 2024 : Repas festif
- Dimanche après-midi 26 janvier 2025 : Galette et jeux de société

**Repas à thème :**

- Repas partagé et Karaoké : Dimanche 9 Mars 2025. Aucune obligation de chanter en solo. Il est cependant conseillé de mettre son trac au fond de sa poche avec son mouchoir par-dessus.
- Repas des voisins : Samedi 31 Mai 2025, chacun apporte plat sucré ou salé et/ou boisson.
- Pour les Festivités du 14 Juillet : Retraite aux flambeaux le soir du 13 Juillet 2025.
- Défilé et repas : Lundi 14 Juillet matin et midi.

**Le jeudi après-midi depuis plusieurs années, les jeux de société entretiennent l'amitié.**

Catherine Ouvrard

## Des nouvelles de l'Atelier Patchwok de Commissey

Lors des journées Patrimoine, les 21 et 22 Septembre derniers, l'Atelier « Patchwork » de Commissey a exposé, au Centre de Loisirs, les ouvrages réalisés au cours de ces 2 dernières années.

Ont été également exposés des ouvrages réalisés par Martina, une ancienne amie « patcheuse », que son fils nous avait gentiment prêtés.

**L'exposition a eu un franc succès.**

Nous incitons vivement de nouvelles personnes à rejoindre l'Atelier le mardi soir à partir de 20h30 et deux fois par mois le jeudi à partir de 14h. Pendant la durée des travaux à la Mairie

de Tanlay, l'Atelier a lieu à la salle de la Mairie de Saint-Vinnemer.

L'ambiance y est joyeuse, détendue et conviviale.

**Chacun peut exprimer sa créativité tout en participant à des ouvrages communs.**

Danièle THIS

# Saison 2024 au château

Photo © Xavier Morize



**Ouvert le week-end de Pâques jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint, le château a accueilli plus de 15 000 visiteurs pour cette saison 2024.**

**Dès l'ouverture, les enfants ont pu participer à une chasse aux œufs avec un jeu de piste dans le parc, sur les traces du Lapin de Pâques.**

**La fréquentation cette année aura été assez similaire à celle de l'année 2023, avec une baisse aux mois de juin et juillet, probablement dûe au mauvais temps. Toutefois, les visiteurs, et notamment les visiteurs étrangers qui représentent un tiers des entrées, ont été au rendez-vous.**

**■ Cette année encore, le château a participé à des événements nationaux organisés autour du patrimoine :**

- Pour les « Rendez-vous aux jardins » les 31 mai, 1<sup>er</sup> juin et 2 juin, le parterre du château a pour l'occasion été ouvert au public.
- Les 21 et 22 septembre, le château a participé aux Journées Européennes du Patrimoine.

Les visiteurs ont pu découvrir un parcours de visite spécialement créé pour l'événement, et les cuisines et la chapelle, ouverts à la visite. Les guides ont accueilli les visiteurs en habits d'époque pour la plus grande joie des plus jeunes. Le weekend s'est terminé par un concert de **musique baroque joué par les violoncellistes Christophe Coin et Davit Melkonyan et le pianiste Pierre Goy.**

Les auditeurs ont eu le plaisir d'apprécier des morceaux de Giovanni Batista Viotti et Jean-Louis Duport. Près de 500 personnes s'étaient donné rendez-vous durant ces deux journées consacrées au patrimoine.

**■ La programmation de l'été se voulait familiale avec la mise en place d'une Journée Famille les samedis de juillet et août.**

Des visites à 16h ont permis aux enfants de découvrir la vie à la Renaissance de façon ludique : initiation aux pas de danse (le branle et la pavane), présentation de la cuisine de la Renaissance et de l'utilité du cheval à l'époque. Les mercredis de juillet et août ont également été dédiés aux enfants avec des ateliers blasons, pour découvrir l'art de l'héraldique, et des ateliers enluminures, pour réaliser ses propres lettrines. Ces rendez-vous ont rencontré un franc succès.



**■ Cette année encore, la compagnie AMAB est venue en juillet pour une semaine de résidence dans les communs et nous a gratifié de deux représentations théâtrales.**



« Le Cid » de Corneille a été joué dans la Cour d'honneur. Une belle mise en scène a permis de transformer cette, désormais traditionnelle, venue de la compagnie en véritable succès. Plus de 300 personnes sont venues assister avec bonheur aux représentations des 27 et 28 juillet.



# de Tanlay

■ Plusieurs groupes scolaires (primaires, collèges, lycées) ont été accueillis au château en cette année 2024 avec un programme plus personnalisé de visites.

Certains se sont plongés dans la vie quotidienne de la Renaissance grâce à leurs guides costumés, tandis que d'autres ont participé à des visites des intérieurs agrémentés d'un atelier « jardin à la française ».

Nous avons notamment eu le bonheur d'accueillir des classes du lycée Saint Joseph d'Auxerre, de l'école primaire d'Héry, de l'école Paul Verlaine de Migennes, du lycée agricole La Brosse de Venoy et, bien sûr, de l'école primaire de Tanlay. Ainsi, plus de 200 élèves sont venus cette année vivre un moment d'Histoire de France.



■ Les sportifs se sont aussi retrouvés pour le traditionnel Trail de Tanlay le 8 septembre et la coupe du golf du château le 12 octobre. Ces événements se sont tenus sous le soleil et dans la bonne humeur.



■ Le 28 septembre, la conférencière Katarina de Vaucorbeil nous a offert une conférence sur Diane de Poitiers.

Des passionnés d'histoire se sont réunis pour en apprendre plus sur cette femme de cour, favorite du roi Henri II, qui a tant influencé les arts et la politique de son époque. La conférence s'est tenue dans le formidable écrin baroque de la galerie en trompe-l'œil.



■ Le 19 octobre dernier, le château a de nouveau participé à la Nuit des Châteaux.

Partout en France et en Europe, des dizaines de châteaux ouvrent leurs portes au clair de lune. Les visiteurs ont été nombreux à nous rejoindre pour des visites aux chandelles pour découvrir ou redécouvrir le château sous une nouvelle lumière féérique. Trois visites ont lieu le samedi 19 octobre.

■ Pour clore la saison, pendant les vacances de la Toussaint ont aussi eu lieu les visites spéciales Halloween où les mystères du château croisaient ceux de l'histoire de France.



Les 25, 26, 31 octobre et 1<sup>er</sup> et 2 novembre, nous avons accueilli petits et grands, costumés, pour leur conter des histoires à les faire frissonner...

L'année 2024 aura été riche en événements avec près de 15000 visiteurs venus de France et d'ailleurs (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Angleterre, etc.)

**Rendez-vous le 5 avril 2025 pour une nouvelle et vivante saison culturelle !**

L'équipe du Château

# Église Saint-Sylvestre, une restauration réussie



Photo © Xavier Mentze

*L'église actuelle de Tanlay a été bâtie par Marie Camus, veuve d'Hémery en 1655. Sur la tour du clocher, figurent les armes du roi, des Chabots et des Clermont-Tonnerre.*

La façade de l'église est d'ordre dorique comme l'avant-château. Son fronton est décoré de têtes et de vases de flammes. Le porche est de 1657.

La nef représente une croix de Lorraine avec deux chapelles de transept et deux chapelles absidales. Sauf la nef, l'église est réhaussée de belles boiseries aux frises sculptées. Le rétable est en bois ; mais le maître-autel et le tabernacle sont en marbre : ils proviennent de l'ancienne abbaye de Molosme.

C'est ainsi que Maurice Pignard-Péguet décrit notre église dans son « Histoire des communes de l'Yonne » en 1913. Si la description est bonne, force était de constater que l'état des boiseries n'était plus conforme à l'adjectif « belles » ; abimées, détériorées, disparues étaient quelques adjectifs plus proches de la réalité jusqu'à cette année. Aussi la municipalité prit-elle la décision de faire restaurer voire refabriquer les boiseries autour du maître-autel afin de redonner à l'ensemble un cachet conforme à ce que l'on pouvait voir sur d'anciennes photos et autres cartes postales.



Après avoir sollicité la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et sur leur recommandation, nous avons fait appel à Monsieur Olivier Beringuer, conservateur-restaurateur.

Ce dernier est venu faire la dépose des boiseries pour les emmener dans ses ateliers, tel un puzzle.

Un heureux hasard a fait que Mesdames Françoise Griffon et Marie-Paule Cosquer étaient à ce moment là en plein rangement au presbytère.

**Elles tombèrent sur un carton rempli de décors en bois. Après avoir montré leur trouvaille à Monsieur Beringuer, celui-ci se rendit compte que la plupart étaient des éléments manquants qui pourraient ainsi retrouver leur place d'origine dans l'église.**





De nombreux habitants de la commune, tel Isabelle Mignon, l'ont également aidé grâce à leurs cartes postales anciennes, permettant ainsi de lever le doute quant à l'implantation de tel ou tel détail.



Les boiseries ont donc retrouvé leur lustre d'antan, les angelots et autres décors sculptés ont retrouvé leurs dorures ou ont été resculptés lorsqu'ils manquaient.

Les panneaux de bois ont été complétés, réparés et remis en place.

Le financement s'est fait par une subvention pour la moitié de la DRAC, à cela s'ajoute le leg que Madame Rémond avait fait à usage de l'église lors de la précédente mandature, le restant étant à la charge de la commune.

Monsieur Béringuer a été particulièrement content des conditions de travail et de concertation rencontrées lors de ce chantier, il nous l'a écrit. Il lui restait quelques éléments du fameux carton trouvé au presbytère dont il n'arrivait pas à définir la destination.

Finalement il a trouvé, il s'agissait de la crose de Saint Barthélémy.

**En remerciement, et même si cela ne faisait pas parti du devis initial, Monsieur Béringuer a offert à la commune la dorure et la reconstitution de cet élément de décor, grand merci à lui.**

**Éric Delprat**

# Rétro : se souvenir du passé

## Jours de fête des années 1900



### Petit poème Bourguignon

L'étaï, to couver de l'or de sé jaivelle,  
S'estime lai plus belle  
Antre lé quatre saison  
L'étaï né pas raison.  
Le printemps var et gai  
Cueùede, an vatu dé fleur du moi de mai  
Etre plus beau que l'étaï  
L'autonne s'immagine  
Que ran n'a tei que se veigne;  
Ma l'hivar  
Sôten, maugrai sai noge et se broullor  
Qu'étan la saison de lai Nativitai  
Su lu, po lai beatai,  
Le printam, l'etaï, ni l'autonne maseù ne porron l'amportai

Traduction du langage ancien :

L'été tout couvert de l'or de ses moissons  
S'estime la plus belle  
Entre les quatre saisons  
L'été n'a pas raison  
Le printemps vert et gai  
Croît, en vertu des fleurs du mois de mai,  
Être plus beau que l'été  
L'automne s' imagine  
Que rien ne vaut ses vignes  
Mais l'hiver  
Soutenant, malgré sa neige et son brouillard  
Qu'étant la saison de la nativité  
C'est lui le plus beau  
Le printemps, l'été ni l'automne désormais ne pourront  
l'emporter



An bourguignon 1720  
extrait de « Treize Noël » de Gui Barozai -  
Pseudonyme de Bernard de La Monnoye

## Légende Bourguignonne

### Un sacré vigneron !



C'est une légende que les Bourguignons aimaient à raconter jadis à la veillée, au coin d'un bon feu. Les vieilles, en brodant ou en reprisant les chaussettes, racontaient sur un ton de confiance, qu'à une époque lointaine, la vigne poussait à sa guise et qu'on ne la taillait pas. On se contentait de laisser faire la nature et on ramassait les raisins chaque début d'automne, en espérant que la récolte serait bonne.

Un jour, un petit âne gris, plus gourmand que 3 baudets réunis, se mit chaque jour à grignoter à pleines dents le précieux arbuste. On avait beau le chasser à chaque fois à grands coups de pied, c'était plus fort que lui, têtu comme seul savent l'être les ânes, il revenait sans cesse.

Au printemps, qu'elle ne fut pas la surprise du vigneron qui

constata que les ceps tailladés par les dents avides de l'âne avaient poussé avec davantage de vigueur que les autres. À son grand étonnement, ils étaient couverts de raisin. Perplexe, le vigneron se confia à sa femme. « Ben, suis donc l'exemple de l'âne, coupe de-ci de-là les ceps de ta vigne et tu verras bien », lui dit cette dernière, qui ne manquait pas de bon sens. Le vigneron suivit son conseil et à l'automne suivant, s'en trouva fort aise. Comme il n'était pas mauvais bougre, il donna le meilleur sainfoin à son âne et en parla à tous les vignerons de la saison. « On pourra ainsi produire du meilleur vin. Je vous le prédis haut et fort, le vin de Bourgogne deviendra célèbre d'ici peu. »

Beaucoup rirent sous cape mais, comme il ne leur coûtait rien d'essayer, décidèrent d'appliquer cette étrange recette et n'eurent qu'à s'en féliciter. Celle-ci se répandit dans tout le pays, puis dans le monde entier : ce procédé fit des émules, mais peu de Bourguignons, qui désormais étaient fiers de leur vin, racontaient que c'était un âne qui en était à l'origine.

**Marie France BARBOT** - Contes et légendes de Bourgogne



## D'hier à aujourd'hui

### Les commerces disparus

Merci à Danielle Truchot pour ses cartes du Tanlay d'antan et ses photos du Tanlay d'aujourd'hui.



### Grande cour à Tanlay

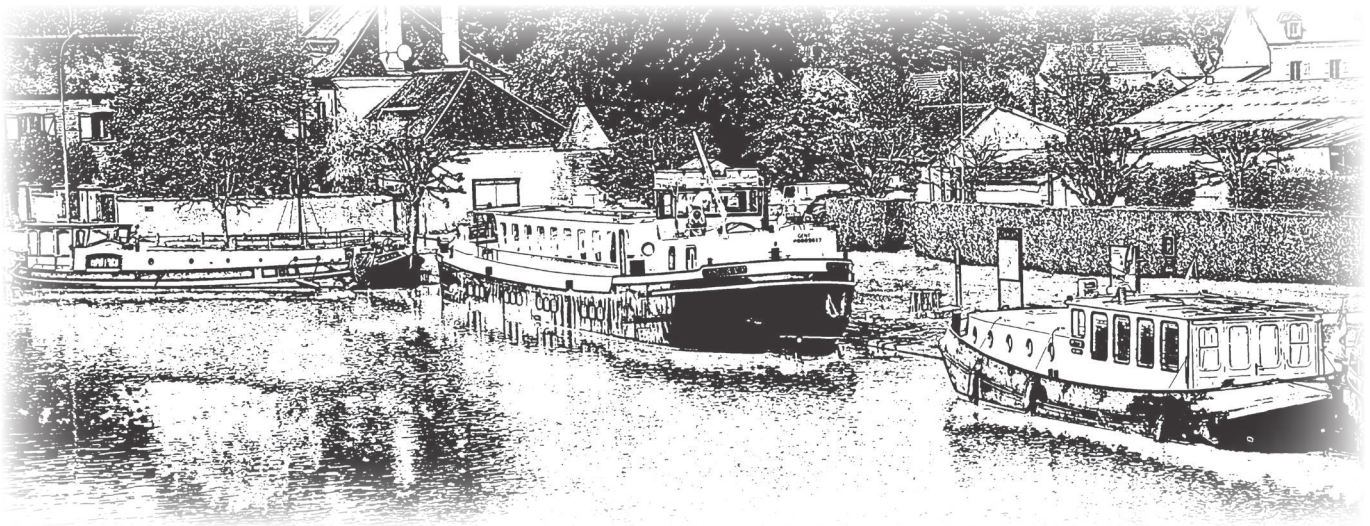


### Grande rue basse



### La poste





### *Le canal et le port*



L'année prochaine, nous espérons pouvoir publier des photos « D'hier à aujourd'hui » de Commissey et Saint-Vinnemer. Alors à vos appareils !



## Conte de Noël " La Poule qui a sauvé Noël "

**C'est la veille de Noël. Cocotte, la poule est réveillée par les rayons du soleil. « Il est l'heure de se lever se dit-elle. Ça va être une journée formidable ! J'adore Noël ! »**

Elle secoue ses plumes et sort faire un petit tour dans la cour de ferme. La cour semble déserte... Le traîneau n'a pas été nettoyé et les harnais sont encore accrochés au mur... Cocotte aperçoit les rennes dans l'écurie, qui dorment à poings fermés.

**« Mais que se passe-t'il ? se demande Cocotte, tout le monde a oublié que c'est Noël ? »**

Très inquiète, Cocotte court vers la maison. Elle jette un coup d'œil par la fenêtre et aperçoit le Père Noël au fond de son lit. Il a vraiment mauvaise mine. Le Père Noël est malade ! s'écrie Cocotte, tellement malade qu'il ne pourra pas livrer les cadeaux à temps. Quel désastre ! glousse-t'elle en allant prévenir les autres animaux.

Réveillez-vous les rennes ! lance Cocotte

Qu'est-ce qui se passe ? bougonne le chef des rennes.

On est en retard, caquette la poule. Le Père Noël est malade ! Venez m'aider ou Noël n'aura pas lieu !

Nous sommes tellement fatigués et il fait si froid, demande aux autres animaux de t'aider.

La petite poule s'élançe vers l'étable et convoque tous les animaux de la ferme.

Vite dépêchez-vous ! Aussitôt la ferme reprend vie.

Cocotte explique la situation et leur dit : « Voilà pourquoi nous devons tout faire pour réussir Noël ! Qui est avec moi ?

- Nous, répondent les chèvres.
- Nous aussi, lancent les chats.
- Et nous, s'exclament les autres animaux.
- Alors chacun a son poste ordonne la poule.

Les animaux sont bien décidés à unir leurs efforts pour sauver Noël ! Les moutons astiquent le traîneau avec le chat. Le cheval et le cochon chargent les cadeaux dans la hotte, les souris préparent les harnais. Et Cocotte lance ses instructions à la compagnie. Beau travail, s'exclame t'elle, et maintenant allons soigner le Père Noël.

Les chèvres, aidez-le à s'habiller, ordonne la poule, pendant ce temps le canard masse les tempes du Père Noël avec ses plumes, un chat lui brosse les cheveux et la vache lui sert une tasse de bon lait chaud.

Bravo à tous, s'écrie le Père Noël, et merci à toi Cocotte, tu as sauvé Noël ! Je me sens beaucoup mieux, je ferai bien de commencer ma tournée...

Hourra, s'écrient les autres animaux alors qu'il monte dans son traîneau. Mais quelque chose manque... Évidemment il manque les rennes !

Cocotte retourne à l'écurie.

- Je suis désolé, mais le traîneau restera à la ferme aujourd'hui, personne ne nous a nourris et maintenant il est trop tard, nous sommes très fatigués et incapables de voler. C'est une catastrophe ! Noël va être annulé !

Les animaux sont pris de panique sauf Cocotte qui a déjà un plan en tête.

Calmez-vous, ordonne Cocotte. Noël aura bien lieu cette année ! Nous allons tirer nous-mêmes le traîneau ! Chacun à son poste !

Immédiatement, les animaux se mettent en place : les animaux de la ferme s'attellent au traîneau. Une fois installés, le Père Noël ouvre un petit sac rouge et s'exclame : « Poudre de Perlimpinpin ! Et une pluie d'étoiles enveloppe les fidèles animaux de la ferme.

D'un seul coup, le cheval, la chèvre, la vache, les moutons, le chat et les souris s'envolent ! Après un petit tour au-dessus de la ferme, ils s'élançant haut dans le ciel .

Mais où est passée Cocotte ?

Évidemment, elle est assise à la place d'honneur, juste à côté du Père Noël ! Elle gonfle fièrement son plumage et esquisse un sourire. Cocotte le sait bien, elle a sauvé Noël !

**Ed. Gründ - Illustration Daniel Howarth**

## Coloriage

Choisis tes couleurs pour le sapin, les cadeaux, la petite fille et le chat pour que la magie de Noël se révèle !



## Recette : l'omelette norvégienne



### Ingrédients

- Génoise : 1 paquet
- Glace vanille : 3 boules
- Blanc d'œuf : 4
- Sucre : 200 g
- Extrait de vanille : 1 c. à café
- Sel : 1 pincée
- Grand Marnier : 5 cl

**Temps de réparation : 20 minutes**

**Temps de cuisson : 3 minutes**

### Étapes de la préparation

1. Si vous utilisez une génoise préfabriquée, suivez les instructions sur l'emballage. Sinon, vous pouvez préparer une génoise maison. Laissez-la refroidir complètement.
2. Disposez la génoise dans un plat de cuisson. Recouvrez-la uniformément de boules de glace. Placez le tout au congélateur pendant environ 15 minutes pour que la glace durcisse.
3. Dans un grand bol, montez les blancs d'œufs en neige avec une pincée de sel. Lorsque les blancs commencent à devenir fermes, ajoutez graduellement le sucre en continuant à fouetter. Ajoutez l'extrait de vanille et battez jusqu'à l'obtention d'une meringue dense.
4. Sortez le plat du congélateur et étalez rapidement la meringue sur la glace et la génoise, en vous assurant de couvrir complètement le dessert.
5. À l'aide d'un chalumeau de cuisine, torchez la meringue jusqu'à ce qu'elle prenne une belle couleur dorée. Si vous n'avez pas de chalumeau, vous pouvez également passer le dessert sous le gril du four pendant quelques minutes, en surveillant attentivement pour éviter de le brûler.
6. Verser du Grand Marnier tempéré sur la meringue encore très chaude et flamber.
7. Servez l'omelette norvégienne immédiatement pour profiter du contraste entre la meringue chaude et croustillante et la glace froide.



## *Joyeuses Fêtes & Heureuse Année 2025*

de la part de  
la municipalité  
des 3 villages,  
des équipes  
administratives  
et techniques

### **Merci aux artistes**

Merci à Philippe Jozelon de Saint-Vinnemer  
à qui nous devons notre couverture  
« bord de canal » symbolisant un des points communs de nos trois villages.

Merci aux artistes en herbe du cours moyen de l'école pour leur joli dessin de Noël  
qui clôt joyeusement le Grand tambour 2024.